

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le lundi 18 juin 2018 à 17h30**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary	Valérie Deilhes	Marie-Lyne Lemay
Lucie Bélair	Simon Dostie	Sébastien Simard
Philippe Bolduc	Nathalie Gilbert	Marie-Pier Thibault
Marie-Christine Côté	Sébastien Gobeil	

Invitée :

Roseline Drolet

Étaient absents :

Lucie Baril	Philip Boumansour
-------------	-------------------

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur présence en cette rencontre plutôt tardive à cause des débats récents au sujet des frais demandés aux parents.

Il prend le temps de féliciter les membres du personnel, les membres impliqués de la communauté et les jeunes motivés qui ont fait en sorte que plusieurs activités organisées à l'école ont vraiment bien fonctionné. Cet engouement laisse présager de belles promesses pour les années futures.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On y effectue ensuite l'ajout suivant :

- 8.2 Approbation sortie 2^e année

Il est proposé par Mme Marie-Lyne Lemay d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 18 juin 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-056**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 9 mai dernier

Aucune correction n'est apportée et les suivis font l'objet de points à cette présente réunion.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-057**

2. Interventions du public

Aucune intervention.

3. Approbation

3.1 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019

Voir document « Directive du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport... »

Voir document « Facture scolaire - État de la situation »

Voir documents « Contribution des parents pour 2018-2019 (classe de 1^{re}-2^e année) »

M. Simard rappelle que la confusion des dernières semaines par rapport aux frais pouvant être ou non chargés aux parents découle du recours collectif d'un regroupement de parents. Un montant de 165\$ par élève serait remboursé aux parents au cours des prochains mois selon les dernières informations obtenues. Un réajustement à la loi a été réalisé le 7 juin dernier par le ministre qui a alors émis une directive relative à la gratuité des services éducatifs, des manuels scolaires et du matériel didactique requis. Cette directive, composée de 42 « Attendu que », vient expliquer la nouvelle politique dans le but de recadrer le tout afin d'éviter les abus. Toutefois, l'interprétation de la loi par des avocats dans les derniers jours a donné lieu à certaines nouveautés déstabilisantes pour les établissements scolaires, notamment la gratuité des sorties éducatives qui venait perturber tous les programmes spéciaux au secondaire. M. Proulx a rectifié le tir le 18 juin en affirmant qu'il n'y aurait pas de changement pour les programmes spéciaux et que le but de la démarche était plutôt de ne pas offrir de sorties éducatives à caractère non pédagogique aux élèves. Les sorties éducatives ne doivent pas non plus faire l'objet d'évaluation de la part des enseignants. À la suite de cette déclaration, la Commission scolaire des Découvreurs a confirmé garder ses sorties et activités éducatives telles qu'elles avaient été présentées aux parents, en s'assurant que toutes répondent aux critères établis.

Comme le sujet est encore d'actualité, M. Simard suggère donc d'enlever pour le moment les sorties éducatives des listes de matériel scolaire et didactique qui seront envoyées en juin et d'attendre la décision officielle du Conseil des commissaires et des possibles revirements politiques. En outre, tout le volet des récompenses aux élèves est à revoir, ce dernier devant être entièrement assumé par l'école. Les dernières années, un montant de 12\$ par élève était retranché des 60\$ demandés aux parents pour des activités spéciales d'école, les grandes fêtes et des récompenses. Ces dernières ne devront plus faire partie de la facture scolaire dorénavant. Différentes possibilités sont évoquées pour que ces activités aient encore lieu : le recours à la Fondation, des frais facultatifs... Cet élément sera rediscuté en septembre puisque la facture des sorties éducatives n'est jamais envoyée avant le mois de novembre. Les enseignants seront avisés de ne pas prévoir d'activités et de sorties éducatives au début de l'automne (les cours d'échecs au 2^e cycle devront notamment possiblement être retardés).

En ce qui concerne les montants demandés pour la reprographie, M. Simard réitère le fait que les enseignants se retrouvent dans un univers estimatif de leurs besoins. Tel que suggéré lors de la dernière rencontre, les montants ont été harmonisés par niveau pour assurer un équilibre. Comme le matériel utilisé en arts et en science est périssable, la directive ministérielle demande à ce qu'il soit gratuit. Le document « Facture scolaire – État de la situation » présente donc les derniers réajustements en lien avec la nouvelle politique. Un montant de 4\$ (lié aux arts plastiques) a été enlevé pour tous les niveaux. Il est à noter qu'il y avait une erreur sur la facture de 4^e année puisqu'un montant de 113,30\$ aurait dû être présenté en mai dernier. Pour ce qui est du préscolaire, on remarque une diminution de 15\$ du montant initial, le montant de 20\$ habituellement demandé pour les cartons et matériel de bricolage varié ayant été modifié à 5\$. Les directions se sont donc entendues pour compenser les montants pour le matériel que l'élève dispose personnellement avec le soutien de la commission scolaire. Reste à voir de où viendront les fonds pour assumer le déficit que ces achats viendront créer.

M. Simard remet aux membres séance tenante la facture détaillée pour la classe multi-âges de 1^{re} et 2^e année (2 documents) afin de compléter les listes pour chacun des niveaux déjà remises lors de la réunion précédente.

M. Gobeil propose qu'une contribution volontaire à la Fondation de 15\$ soit demandée aux parents au lieu des 10\$ habituels. M. Simard croit plutôt qu'il vaut mieux ne pas augmenter la facture pour la prochaine année scolaire compte tenu du présent contexte.

Mme Drolet, qui participera à un Conseil des commissaires le 19 juin prochain, souhaite valider certaines informations avec la direction et les enseignants afin de prendre une décision de façon éclairée. Elle résume donc les derniers développements au sujet des frais demandés aux parents :

- Les sorties éducatives actuelles n'étant pas essentielles à la réussite scolaire ne doivent pas faire l'objet d'évaluation puisqu'elles ne constituent pas un objet formel d'apprentissage. Elles sont donc facultatives. À l'école Les Bocages, le sondage envoyé en début d'année aux parents sur les activités et leur prix serait maintenu pour chacun des niveaux.

- Les enseignants ne seraient pas pénalisés par cette absence d'évaluation possible des sorties, le but de ces dernières étant plutôt la découverte. Une classe-nature comme le Camp Trois-Saumons pourrait donc avoir lieu puisqu'il cadre dans les critères sociaux, culturels et sportifs établis par le ministre. Par contre, la sortie au Village des sports des élèves du 3^e cycle serait peut-être à réévaluer...
- Certains frais autrefois demandés aux parents seront maintenant assumés par l'école : le matériel périssable en science, en arts, la flute et tout le matériel de bricolage utilisé au préscolaire. En ce qui concerne la flute, il sera indiqué sur la facture scolaire remise aux parents qu'il ne s'agit pas d'un matériel obligatoire mais qu'il est fortement suggéré de s'en procurer une pour des raisons évidentes d'hygiène.

Il est proposé par Mme Lucie Bélair d'approuver les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2018-2019, avec les ajustements présentés et en excluant le volet des sorties éducatives qui sera rediscuté à l'automne. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-058**

3.2 Document d'information générale du service de garde

Voir document « Document d'information générale concernant les règles de fonctionnement : Services de garde en milieu scolaire 2018-2019 »

M. Simard présente le document officiel faisant état du fonctionnement et des couts au service de garde. Ce dernier est ajusté à chaque année, mais il est assez uniforme d'une école à l'autre.

Mme Drolet se questionne sur les frais de gestion de dossier présentés en page 4. Elle se demande si ceux-ci sont chargés annuellement ou aux nouvelles familles uniquement. Elle se demande également si toutes les écoles les mettent en application. Ce point reste à éclaircir. Elle fera les vérifications de son côté et y reviendra lors d'une prochaine rencontre.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver le document d'information générale du service de garde pour 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-059**

3.3 Planification des activités lors des journées pédagogiques au service de garde en 2018-2019

Voir document « Année scolaire 2018-2019 : Programmation des journées pédagogiques »

À la demande des membres du Conseil d'établissement afin de pouvoir planifier leur année à l'avance, M. Simard présente brièvement les activités qui sont prévues au service de garde pendant les journées pédagogiques de l'an prochain. Celles-ci sont sujettes à changement, mais s'il y a lieu, l'accord du Conseil d'établissement sera requis. Une seule activité dépasse les 40\$: la sortie d'arbre en arbre à Duchesnay qui a généré beaucoup d'enthousiasme l'an dernier et que M. Bourgault a décidé de reconduire.

Il est demandé si des profits sont possibles lors des journées pédagogiques. M. Simard confirme qu'aucun profit n'est réalisé à ce moment. Seuls les frais de garde journaliers peuvent occasionner des profits dans le cas où il y aurait beaucoup d'inscriptions.

Mme Drolet se demande si le service de garde terminera son année avec un déficit assuré. Rappelons que le déficit de l'an dernier tournait autour de 2000\$. Présentement, un déficit entre 2500\$ et 5000\$ est anticipé, dû aux trois enfants à besoins particuliers que l'école accueille après les heures de classe. Ceux-ci nécessitent deux salaires. Comme chaque année, une compensation est accordée par la Commission scolaire via un fond collectifs destinés à ce type de situation où le déficit est démontré et expliqué. Pour ce qui est du Centre Socio-récréatif, les négociations avec la Ville de Saint-Augustin devrait débiter sous peu.

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'approuver la planification des activités lors des journées pédagogiques au service de garde en 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-060**

4. Adoption

4.1 Service de traiteur au service de garde

M. Simard explique que M. Jean-Simon Bourgault et lui étaient moins à l'aise d'envoyer un sondage aux parents tel que discuté lors de la réunion précédente alors que l'offre de service des Copines Cuisinent était incomplète (breuvage et dessert non inclus). Le sondage n'a donc pas été fait.

M. Simard propose donc de travailler avec le service de traiteur actuel, Le Croquignolet, afin de bonifier l'offre de service, améliorer certains éléments et faire de la promotion auprès des parents. Il rappelle que l'aide de Mme Irène est accordée uniquement si le seuil de 30 utilisateurs est atteint. Un menu sera distribué et de l'information donnée sur le sujet aux rencontres de parents de début d'année.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'adopter le service de traiteur Le Coquignolet pour l'année scolaire 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-061**

5. Décision

5.1 Assemblée générale et rencontre de parents (septembre 2018)

M. Simard rappelle les deux options pour la tenue de l'assemblée générale des parents : un matin avec café avant le départ au travail pour les parents ou un soir où serait jumelée la rencontre de parents des enseignants du 1^{er} cycle.

Quelques commentaires sont émis :

- Plusieurs affirment qu'une rencontre le soir est plus naturelle et que même si elle vient bousculer l'agenda, cela ne vient pas contrevenir à un horaire de travail fixe.
- D'autres croient plutôt qu'il vaudrait mieux tenter l'option du matin pour aller chercher davantage d'auditoire.
- Il est proposé de faire un rappel comme l'an dernier dans le *Bocages Express* puisque certains parents ne semblent pas au courant de l'existence de cette assemblée.

Il est proposé par M. Sébastien Gobeil d'adopter la date du 6 septembre pour la tenue de l'assemblée générale des parents. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-062**

5.2 Investissement en sécurité : entrée au service de garde

M. Simard informe les membres que l'achat de puces électroniques pour les entrées au service de garde se fera en deux phases puisqu'il est ardu d'avoir un réseau sans fil se rendant à l'extérieur et au Centre Socio-récréatif. Dans un premier temps, un système à puces visant à accroître la sécurité dans l'école sera installé l'an prochain. Il reste à déterminer avec le budget 2018-2019 si ce dernier sera présent dès la rentrée scolaire. Plus tard, ce système pourra aviser les éducateurs de l'arrivée des parents.

Il est à noter que la prise de présences devrait être réalisée dans les prochaines années à l'aide de l'application mobile *Amigest* qui permet de déceler les parents à une distance de 1 km. Des projets pilotes seront mis de l'avant à l'intérieur de la Commission scolaire présentement dès l'automne prochain.

6. Information

6.1 Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 : consultation

Voir document « Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 : Découvreurs en tête »

M. Simard explique qu'il existe maintenant une nouvelle entente de partenariat entre les écoles qui met fin aux anciens plans stratégiques de la Commission scolaire. Cette entente porte le nom de « Plan d'engagement vers la réussite » et fait l'objet d'une consultation auprès des Conseils d'établissement. Un retour de consultation est demandé sur ce document d'ici la fin juin.

Mme Drolet mentionne qu'elle faisait partie d'un comité qui a écrit les définitions présentes en page 4. Différentes directions d'école ont également participé à l'élaboration de ce document qui dresse le portrait de la Commission scolaire. Ce dernier revêt donc une importance particulière puisque la direction générale et les directions devront s'y référer régulièrement au cours des prochaines années. Il s'agit en quelque sorte du projet éducatif de la Commission scolaire, même si les cibles mentionnées ont été fixées par le Ministère. La consultation porte surtout sur la page 4 et les orientations se trouvant aux pages 10 à 19 du document. Le Conseil des Commissaires est conscient que le délai de retour de consultation édicté par le Ministère est peu réaliste...

M. Gobeil suggère donc d'aviser la Commission scolaire que le Conseil d'établissement de l'école Les Bocages accuse réception du « Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 » mais demande à ce que soit reporté le retour sur la consultation à la première réunion de 2018-2019. Le plan serait de remettre ce document aux nouveaux membres élus lors de l'assemblée générale de parents le 6 septembre prochain, accompagné de l'ancien « Plan stratégique 2013-2018 » en guise de comparatif, et d'émettre ensuite les commentaires d'ici la fin septembre. La première réunion du Conseil d'établissement devra donc avoir lieu un peu plus tôt exceptionnellement.

7. Informations générales

7.1 Mot du président

M. Gobeil remercie les membres de leur disponibilité, de leur écoute et de leur respect. Il note que la discorde est rare et que tous démontrent une ouverture aux arguments de chacun, le but étant de permettre à l'école de progresser. Il voit des effets concrets des discussions des dernières années, notamment avec l'intégration du critère de fratrie dans les critères d'inscription. Ce comité est pour lui bien enrichissant et il est fier de l'école. Il sent que le sentiment d'appartenance est de plus en plus fort avec les équipes de basket-ball, les activités parascolaires, la Fondation, le Défi têtes rasées et bien d'autres. Il reste maintenant à vendre l'idée de s'impliquer à d'autres parents de l'école...

7.2 Mot de la direction

M. Simard fait son bilan de la dernière année :

- Il éprouve beaucoup de fierté envers le personnel de l'école, les enseignants et les éducateurs au service de garde qui engagent les enfants dans des projets authentiques où ils sont directement impliqués. Cela vient développer leurs compétences et leur sentiment d'appartenance. Malgré un roulement de personnel inévitable au service de garde et les retraites, tous travaillent de façon motivée et toujours pour les enfants. L'école est tournée vers le 21^e siècle avec l'achat de robots et d'ordinateurs portables Chromebook.
- Le projet de nouvelle bibliothèque verra sa première phase réalisée cet été puisque 30 000\$ ont été amassés jusqu'à maintenant. Les membres du Conseil d'établissement et de la Fondation sont invités à donner leur avis.
- Malgré ses réussites, l'école a aussi ses défis à relever l'an prochain, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des élèves en difficulté. Une journée par semaine sera ajoutée en orthopédagogie pour les élèves du 2^e et du 3^e cycle. Un psychoéducateur fera également son entrée à l'école pour aider les intervenants à traiter les causes des problèmes de comportement et ainsi agir en amont. Il sera présent deux journées par semaine. Par ailleurs, le 3^e cycle sera à stabiliser l'an prochain avec la retraite de Mme Anne Bertrand, le départ de Mme Guylaine Beaumont et de Mme Marie-Pier Thibault qui deviendra directrice-adjointe à l'école Saint-Michel (secteur de l'autisme). Notons qu'en 6^e année, il y a souvent des postes qui font partie des contrats pour les précaires.

- Il souligne la retraite de Mme Diane Alary qui fait partie du paysage de l'école depuis le tout début et qui est une source d'inspiration pour sa dévotion envers les petits.
- Il remercie pour terminer les membres du Conseil d'établissement et Mme Drolet qui est toujours présente aux réunions, commente de façon pertinente et veut faire avancer le milieu. Il souhaite à tous de belles vacances bien méritées.

7.3 Mot du trésorier

M. Boumansour étant absent, ce point est annulé.

7.4 Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Deilhes fait état de différents sujets discutés lors de la dernière réunion :

- Le « Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 » a été présenté au Comité de parents.
- Des discussions ont eu lieu sur le calendrier scolaire 2018-2019 puisque la dernière journée d'école, le 22 juin, tombe un lundi. Certaines recommandations ont été émises à la Commission scolaire.
- Les nouvelles ont été rassurantes en ce qui concerne les frais chargés aux parents.

Par ailleurs, Mme Deilhes informe les membres qu'elle ne renouvellera pas son mandat de représentante au Comité de parents l'an prochain. Elle sera toutefois présente au Conseil d'établissement qu'elle apprécie bien et qui lui permet de mieux connaître le système scolaire québécois.

7.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Marie-Pier : Les élèves du 3^e cycle ont terminé leurs évaluations de la Commission scolaire et du Ministère. Cette dernière semaine vient clore un mois d'efforts acharnés avec le Village des sports pour les élèves de 5^e année et le bal de finissants sur le Louis Jolliet pour ceux de 6^e année. Par ailleurs, elle a beaucoup apprécié son expérience au sein du Conseil d'établissement et remercie les parents pour leur confiance, la valorisation de la créativité et leur implication dans le milieu de vie des enfants.

M. Philippe : Les évaluations de fin d'année sont également terminées au 1^{er} cycle. Les élèves terminent leur année avec du ménage et différentes activités plaisantes. Lors de la journée des petits entrepreneurs, la vente de plants potagers et de pousses a généré 400\$. Les élèves de 1^{re} année vendaient des signets et des cuillères de bois pour identifier les légumes dans le jardin. Ce fut une réussite ! Il en profite pour exprimer sa fierté de faire partie de l'équipe des Bocages. La Course des Bocages a été un moment fort dans l'année qui lui a même donné envie d'inscrire ses enfants à l'école, même s'ils ne sont pas dans le secteur.

Mme Marie-Christine : Les élèves du 2^e cycle ont eux aussi terminé leurs évaluations ministérielles et de la Commission scolaire. En 4^e année, le projet de livres documentaires à la manière des « Savais-tu ? » de l'auteur Alain M. Bergeron a vécu son moment de gloire lors du Salon du livre le 6 juin dernier. La sortie à la Base de plein air prévue le 18 juin a malheureusement été annulée à cause de la mauvaise température annoncée. Toutefois, la sortie à la comédie musicale aura lieu le mercredi 20 juin à l'Université Laval. Les élèves de 3^e année ont eu une activité de *Katag* pour bien clore leur année. Les enseignants sont quant à eux déjà plongés dans l'année prochaine avec les listes de matériel et la formation des groupes. Par ailleurs, elle a une fois de plus bien apprécié son expérience au Conseil d'établissement malgré son absence en début d'année. Les commentaires et suggestions des parents et de Mme Drolet sont toujours bien pertinents. Elle souhaite poursuivre son implication l'an prochain, mais annonce qu'elle ne s'occupera plus de rédiger les procès-verbaux puisque cela vient alourdir sa tâche d'enseignante déjà bien remplie.

Mme Lucie : Les groupes du service de garde aussi sont dans le grand ménage de fin d'année. Les enfants sont choyés à l'école Les Bocages. En ce qui concerne son expérience au Conseil d'établissement, elle trouve que les membres forment une belle communauté où on note ouverture et respect.

Mme Diane : La semaine des services de garde s'est bien déroulée. Un déjeuner avec les parents a été organisé, une vidéo de danse rassembleuse a été créée et montée par Mme Stéphanie, Mme Marie-Pier et M. Jean-Simon et il y aura un pique-nique mercredi midi. Pour ce qui est du Défi têtes rasées Leucan, un montant d'un peu plus de 18 000\$ a été amassé cette année. Plusieurs petites activités ont été organisées tout au long de l'année pour ramasser des sous. Les enfants impliqués étaient fiers de ce qu'ils vendaient et un montant de 1400\$ a été ajouté au total. Ce fut encore une fois une réussite. La directrice de Leucan, Mme Nathalie Matte, a sélectionné l'école Les Bocages comme modèle et leader jeunesse. Une vidéo promotionnelle paraîtra sous peu. M. Simard s'est engagé à en faire un événement annuel malgré son départ à la retraite. Elle quitte une école géniale qui sème la fierté dans la communauté.

7.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet félicite les membres du Conseil d'établissement pour leur sérieux et leur engagement. De bonnes réflexions et arguments sont amenés et elle prend toujours soin de rapporter les idées entendues au Conseil des commissaires.

8. Varia

8.1 Bilan de votre expérience comme membre du Conseil d'établissement

Les membres du personnel s'étant déjà exprimés sur leur expérience au point précédent, les membres parents ajoutent qu'ils ont grandement apprécié les réunions du Conseil d'établissement. Différentes raisons sont évoquées :

- le sentiment d'engagement élevé des enseignants, des enfants, des parents et des autres employés de l'école
- les sujets concrets traités et le pouvoir décisionnel sur ceux-ci
- l'ouverture de la direction
- le talent de notre président

Il est suggéré par M. Dostie d'assurer un lien plus étroit entre le Conseil d'établissement, la Fondation de l'école et le service de garde afin que ces derniers puissent parfois venir annoncer des projets à long terme au point « Interventions du public ».

8.2 Approbation sortie 2^e année

M. Bolduc demande l'autorisation pour une sortie de fin d'année à la Plage Jacques-Cartier pour les classes de 2^e année et les élèves de 2^e année des classes multi-âges de Mme Julia et Mme Émilie. Les enfants feraient un pique-nique, marcheraient et iraient manger une crème glacée aux Chocolats Favoris. Une vigilance particulière sera assurée pour les allergies alimentaires. Un sondage a été réalisé auprès des parents qui ont tous accepté la sortie.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver la sortie à la Plage Jacques-Cartier pour l'ensemble des élèves de 2^e année. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-063**

La levée de l'assemblée a lieu à 20h45.

Sébastien Gobeil, président

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté